

Formation Linguistique – 1^{er} février 2016 au 31 décembre 2018	
Objectif	Acquisition d'un usage quotidien de la langue et des outils nécessaires à une bonne insertion dans la société française en particulier par l'apprentissage des usages et des Valeurs de la République
Public visé	Personnes étrangères, installées légalement et durablement sur le territoire français et signataires du contrat d'accueil et d'intégration (CAI) - hors ressortissants Union Européenne
Niveau et Conditions	Parcours de progression linguistique conduisant au niveau A1.1 et A1 du cadre européen de références pour les langues (CECRL) pour les signataires du CAI d'un niveau inférieur au niveau A1.1 pour des signataires « volontaires » d'un niveau supérieur au A1.1 et inférieur au A1
Contenu	<p>1- Test de positionnement linguistique écrit permettant d'évaluer le niveau initial + entretien oral sur la plateforme OFII</p> <p>2- Dispositif d'apprentissage du français :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquisition de compétences linguistiques et sociales déclinée en trois grands axes : vie publique, vie pratique, vie professionnelle - la démarche pédagogique devra avoir recours : <ul style="list-style-type: none"> • à des mises en situations (déplacements lieux pertinents, jeux de rôles, sorties culturelles..) • à des supports s'appuyant sur des documents authentiques ainsi que sur des extraits de spots publicitaires, reportages... • à l'utilisation des ressources interactives et technologie favorisant l'immersion linguistique, le développement des compétences linguistiques et l'autonomie
Parcours	<p>3 parcours linguistiques en lien avec le CECRL pour répondre à 3 grandes catégories de publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un parcours de 200 h pour les personnes présentant de forts freins à l'apprentissage (public non francophone, peu ou pas scolarisé, non lecteur, non scripteur, méconnaissance totale de la langue, éloignement des mécanismes d'apprentissage) - un parcours de 100h pour les personnes présentant de moindres freins à l'apprentissage(ne présentant aucune caractéristique mentionnées précédemment sauf non francophone) ou pour lesquelles l'évaluation initiale a relevé des compétences partiellement acquises - un parcours de 50h pour les personnes présentant un niveau proche de celui à atteindre et/ ou souhaitant préparer le DELF A1 en candidat libre
Modalités pédagogiques	<p>entrées par sessions</p> <p>favoriser les parcours intensifs de 20 à 30 h par semaine</p> <p>parcours semi-intensifs et extensifs peuvent être tolérés au regard des justificatifs présentés par le bénéficiaire</p> <p>la durée de formation ne doit pas dépasser 7 mois</p> <p>à titre exceptionnel un délai de 6 mois supplémentaires pourra être accordé</p> <p>groupe homogène (niveau et profil d'apprentissage) de 20 personnes maximum</p>
Modalités de prescription	OFII unique prescripteur
Territoires	1 lot régional : réalisation des prestations dans les 5 départements – pour les lieux de formation cf. site du CRI

¹ Synthèse effectuée à partir du Cahier des clauses particulières Formation linguistique - Pour plus de précisions cf. le cahier des charges sur notre site internet